

Image not found or type unknown



Refus titularisation rétrogradation

Par **clojar**, le **05/06/2012 à 14:35**

Bonjour, rn
Mon fils titulaire du diplôme éducateur de jeunes enfants par VAE était stagiaire sur ce poste depuis 2 ans après avoir été pendant plusieurs années titulaire de son poste d'auxiliaire de puériculture. Sa non titularisation et sa rétrogradation au grade initial ne lui a été signifiée que verbalement, est ce normal ? il entend la contester et se plaindre de harcèlement moral, quelle est, ou sont, les procédures adéquates ? quel est le délai pour les engager ? Pour être complète il travaille dans un hôpital public et dépend donc de leur statut. Merci pour votre aide